



**NOTE DE TRAVAIL**

**TROISIÈME CONFÉRENCE SUR L'AVIATION  
ET LES CARBURANTS ALTERNATIFS (CAAF/3)**

**Dubaï (Émirats arabes unis), 20 – 24 novembre 2023**

**Point 3 : Assistance et renforcement des capacités pour une énergie plus propre**

**Point 5 : Examen de la Vision de l'OACI sur les carburants d'aviation durables à l'horizon 2050, y compris les LCAF et autres énergies plus propres pour l'aviation, dans le but de définir un cadre mondial**

**ASSISTANCE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS À L'APPUI  
DE LA MISE AU POINT, DE LA PRODUCTION ET DE L'UTILISATION DE SAF**

(Note présentée par l'Espagne au nom de l'Union européenne et de ses États membres<sup>1</sup>, les autres États membres de la Conférence européenne de l'aviation civile<sup>2</sup> et EUROCONTROL)

**RÉSUMÉ**

L'assistance et le renforcement des capacités peuvent jouer un rôle central à l'appui de la mise au point, de la production et de l'utilisation de carburants d'aviation durables (SAF) dans le monde. La présente note de travail précise les avantages de l'assistance et du renforcement des capacités pour les SAF. Elle présente aussi les contributions des États européens, de l'Union européenne et de la Conférence européenne de l'aviation civile à cet effort mondial.

La suite à donner par la Conférence figure au paragraphe 4.

**1. INTRODUCTION**

1.1 Lorsqu'elle a adopté l'objectif ambitieux à long terme (LTAG) de réduction à zéro des émissions nettes de CO<sub>2</sub> pour l'aviation internationale d'ici 2050, l'Assemblée de l'OACI, dans sa résolution A41-21, s'est dite consciente de l'importance de l'assistance et du renforcement des capacités et a invité les États de l'OACI à appuyer cet effort.

1.2 Le Programme d'assistance, de renforcement des capacités et de formation relatif aux carburants d'aviation durables (ACT-SAF) de l'OACI est essentiel pour appuyer la mise au point et l'utilisation de carburants d'aviation durables (SAF), y compris l'établissement de partenariats entre les États et les parties prenantes concernées. Outre ce programme, la contribution d'autres activités d'assistance

<sup>1</sup> Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie.

<sup>2</sup> Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Islande, Macédoine du Nord, Monaco, Monténégro, Norvège, République de Moldova, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Suisse, Türkiye et Ukraine.

et de renforcement des capacités, au niveau bilatéral, régional ou multilatéral, à l'appui de la mise au point, de la production et de l'utilisation de SAF est aussi cruciale et devrait être reconnue.

## **2. LE RÔLE DE L'ASSISTANCE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS À L'APPUI DE LA MISE AU POINT, DE LA PRODUCTION ET DE L'UTILISATION DE SAF**

2.1 Nous réaffirmons notre engagement et notre appui résolu à l'initiative *Aucun pays laissé de côté* de l'OACI et nous constatons le rôle central que l'assistance et le renforcement des capacités jouent à l'appui de la mise au point et de la production de SAF, notamment dans les pays en développement. L'inclusion et la solidarité devraient rester des principes de base dans la transition à l'énergie propre. La mise en œuvre du cadre mondial devrait aussi permettre d'établir un lien entre le LTAG et le rôle crucial joué par l'aviation internationale pour ce qui est d'assurer la connectivité et de favoriser le développement socioéconomique.

2.2 Les activités d'assistance et de renforcement des capacités, comme les études de faisabilité, le développement de chaînes de valeur, d'alliances et d'initiatives semblables, et la facilitation du processus de certification, contribuent à renforcer la possibilité pour des projets d'investissement dans les SAF de recevoir le soutien des banques. Elles aident à réduire le risque d'investissement et à rendre les projets de production de SAF plus attrayants pour les investisseurs. En particulier, de nombreux États et régions peuvent tirer parti du renforcement des capacités pour déterminer les débouchés commerciaux et acquérir l'expertise technique, notamment sur l'accès au financement.

2.3 Bien que tous les États de l'OACI aient le potentiel de tirer profit de la croissance économique alimentée par la mise au point, la production et l'utilisation des SAF, certains États, notamment les pays en développement, ont un besoin particulier d'assistance et de renforcement des capacités pour pouvoir répertorier les ressources, bâtir les connaissances et les capacités, élaborer des feuilles de route et en fin de compte produire des SAF.

2.4 L'assistance et le renforcement des capacités peuvent aussi contribuer à une plus grande répartition géographique de la production de SAF dans le monde, et notamment dans les pays en développement, en déterminant les matières premières potentielles ainsi que leur traitement au niveau local afin de produire des SAF dans ces États.

2.5 Il est donc essentiel d'aider les États à contribuer à réaliser l'objectif de réduction à zéro des émissions nettes de CO<sub>2</sub> en accentuant les efforts de mise au point, de production et d'utilisation des SAF. Cela peut prendre la forme d'études de faisabilité, d'études économiques et d'autres activités de renforcement des capacités, en développant des chaînes de valeur et en facilitant la qualification et la certification des carburants produits partout dans le monde au titre du cadre mondial de durabilité du CORSIA.

## **3. CONTRIBUTION EUROPÉENNE À L'ASSISTANCE ET AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LES SAF**

3.1 Les États européens, l'Union européenne et la Conférence européenne de l'aviation civile contribuent déjà à cet effort et se sont engagés à continuer de l'appuyer.

3.2 Les activités d'assistance et de renforcement des capacités pour les SAF financées par l'Union européenne, déjà menées ou en cours, qui ciblent les États d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, figurent dans l'appendice.

3.3 Outre ces nombreuses activités, les États européens, l'Union européenne et la Conférence européenne de l'aviation civile ont pris l'engagement au cours des derniers mois d'appuyer d'autres activités d'assistance et de renforcement des capacités pour les SAF, notamment :

- Financement par l'Union européenne d'un projet de 1,6 million d'euros (2,3 millions CAD) que l'OACI doit mettre en œuvre afin de réaliser 10 études de faisabilité sur les SAF (Inde et États africains) ;
- Financement par l'Union européenne d'un projet de 2,4 millions d'euros (3,48 millions CAD) que l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (AESA) doit mettre en œuvre afin de favoriser les chaînes de valeur locales pour les SAF et d'appuyer les entités économiques afin qu'elles obtiennent la certification de durabilité et la certification technique pour les SAF (en Inde et dans une douzaine d'États africains) ;
- Financement par l'Union européenne sous la forme de détachement de personnel pour des activités liées au programme ACT-SAF ;
- Contribution volontaire de 750 000 USD (1 029 000 CAD) de la France, sous la forme d'une contribution volontaire au Fonds pour l'environnement de l'OACI et de détachement de personnel pour des activités liées au programme ACT-SAF ;
- Contribution volontaire de 450 000 £ (750 000 CAD) du Royaume-Uni au Fonds pour l'environnement de l'OACI afin d'appuyer les études de faisabilité sur les SAF dans les États qui ont des besoins particuliers ;
- Le Royaume-Uni a aussi annoncé qu'il fournira un soutien direct au renforcement des capacités pour les SAF à trois États avant la fin de mars 2024, à l'appui du programme ACT-SAF, un programme initial d'une valeur de 120 000 £ (200 000 CAD) cette année et qui devrait prendre de l'expansion l'an prochain ;
- Contribution volontaire de 500 000 euros (718 000 CAD) des Pays-Bas au Fonds pour l'environnement ;
- Programme de la CEAC de renforcement des capacités et de formation dans le domaine des SAF, y compris des ateliers et des webinaires ;
- Financement de la Banque européenne de reconstruction et de développement d'études de faisabilité et d'activités de renforcement des capacités (Kazakhstan, Égypte).

#### 4. SUITE À DONNER PAR LA CAAF/3

4.1 La CAAF/3 est invitée à :

- a) réaffirmer que l'assistance et le renforcement des capacités devraient contribuer à une plus grande répartition géographique de la production de SAF dans le monde, et permettre ainsi de déterminer à la fois les matières premières et le potentiel de production de SAF à l'échelle locale ;
- b) constater le rôle central que l'assistance et le renforcement des capacités jouent à l'appui de la mise au point, de la production et de l'utilisation de SAF dans le monde ;

- c) saluer la contribution des États européens, de l'Union européenne et de la Conférence européenne de l'aviation civile aux activités d'assistance et de renforcement des capacités pour les SAF dans les États de l'OACI, en particulier les pays en développement, et à convier tous les États et les régions de l'OACI à participer à cet effort ;
- d) féliciter l'OACI d'avoir mis sur pied l'initiative ACT-SAF, et à saluer d'autres initiatives bilatérales et multilatérales d'assistance et de renforcement des capacités.

-----

**APPENDIX**

**ONGOING/ CONCLUDED ASSISTANCE AND CAPACITY BUILDING ACTIVITIES ON SAF  
FUNDED BY THE EUROPEAN UNION**

<b>Implementing organisation</b>	<b>Assistance/ Capacity building activity</b>	<b>Partner State/region</b>
ICAO	Feasibility studies	o Kenya o Trinidad and Tobago o Burkina Faso o Dominic Republic
ICAO	Feasibility studies	o Cote d'Ivoire o Rwanda o Zimbabwe
EASA	Raise awareness and understanding on SAF (Regional) Support development/ implementation of SAF Roadmaps (Bilateral) Targeted capacity building (Regional/ Bilateral) Valorisation of feedstock and adoption of technology (Bilateral) Assistance to define and launch direct supply lines (Bilateral)	o Brunei o Cambodia o Indonesia (Bilateral) o Lao People's Democratic Republic o Malaysia (Bilateral) o Myanmar o Philippines (Bilateral) o Singapore o Thailand (Bilateral) o Vietnam (Bilateral)
EASA	Targeted capacity building, facilitating SAF production and certification (Bilateral)	o China (Bilateral) o Republic of Korea (Bilateral) o Japan (Bilateral)
EASA	Capacity building on SAF (Regional)	o Bhutan o Bangladesh o India o Maldives o Nepal o Pakistan o Sri Lanka
EASA	Workshops to raise awareness and build capacity on SAF (Regional - 53 countries in Africa and Caribbean) Support to the State to explore the production of SAF in the country (Bilateral)	o Angola, Antigua & Barbuda, Bahamas, Barbados, Belize, Benin, Botswana, Burkina Faso, Cameroon, Cape Verde, Central African Republic, Comoros, Congo - Kinshasa, Côte d'Ivoire, Cuba, Dominican Republic,

		Equatorial Guinea, Eswatini, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea-Bissau, Guyana, Haiti, Jamaica, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritania, Mauritius, Mozambique, Namibia, Niger, Nigeria, Rwanda, St. Lucia, Senegal, Seychelles, South Africa, Sudan, Tanzania, Togo, Trinidad and Tobago, Uganda, Zambia, Zimbabwe o (bilateral) Kenya and Côte d'Ivoire
EASA	Targeted Capacity Building (Regional) Exchange on best practices (Regional/Bilateral) Regional workshop on SAF production and use in LAC civil aviation (Regional)	o Argentina o Brazil (Bilateral) o Chile (Bilateral) o Colombia o Mexico o Panama o Dominican Republic o SRVSOP o ACSA o CASSOS o CLAC
AFCAC/ EASA	Support to AFCAC SAF Action Plan (Regional)	All African Union Member States